

OCTOBRE 2024

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Incident au Sommet de la Francophonie

Noël OBOTELA RASHIDI, Historien.
Professeur ordinaire/
Université de Kinshasa,
Faculté des Lettres et
Sciences Humaines.
Membre du Conseil
de Rédaction de
Congo-Afrique.
nobotela2005@
yahoo.fr

La clôture du 19^e Sommet de la Francophonie à Paris a connu un climat des tensions diplomatiques inattendues. Alors que les Chefs d'État étaient invités à un huis clos, le Président de la RD Congo a boudé cette session. Notons que ce geste symbolique avait eu lieu après que le Chef de l'État ait omis, dans son discours d'ouverture, de mentionner la crise dans l'Est de la RD Congo. La délégation congolaise a été convaincue que la France néglige la gravité de la situation dans l'Est de la RD Congo.

Le cobalt de la RD Congo sur la liste noire américaine !

Le Département du Travail américain a inclus le cobalt de la RD Congo sur la liste noire américaine. Et, le 8 octobre 2024, les autorités congolaises ont estimé que cette décision ignore des progrès réalisés pour réguler et assainir le secteur minier. Il s'agit d'une décision qui porte atteinte à la réputation internationale du secteur minier congolais.

Le retrait des soldats rwandais dans l'Est de la RD Congo évoqué

Lors de sa prise de parole, le 10 octobre 2024, au Conseil de Sécurité des Nations-Unies, la représentante des États-Unis a appelé le Rwanda à retirer sans délai, les soldats rwandais dans l'Est de la RD Congo. Il en est de même du retrait du M23 des positions qu'ils occupent depuis deux ans dans la Province du Nord-Kivu.

Naufrage au Lac Kivu

Le bateau *Merdi* en provenance de Minova (Sud-Kivu) à destination du port de Kituku à Goma a sombré, le 3 octobre 2024, à quelques 700 mètres de l'accostage. Un bilan provisoire fait état de 23 morts et des dizaines de disparus, des nombreux passagers portés disparus.

Tout en exprimant sa consternation, le Chef de l'État a ordonné qu'une enquête soit faite. Le Ministre des Transports, Voies de communication et Désenclavement a exigé des mesures strictes contre les responsables des naufrages tant fluviaux que lacustres.

Les naufrages récurrents sur les rivières, les lacs et le fleuve démontrent une crise de sécurité sur les voies navigables de la RD Congo. L'absence d'alternatives routières fiables entraîne des pertes de vies humaines chaque année. Lors du 115^e Conseil des ministres, en octobre 2023 des mesures d'urgence avaient été prises en vue de renforcer la sécurité sur les rivières et le fleuve Congo. Ces promesses n'ont pas été tenues un an après le naufrage de Mbandaka.

Les opérations de recherche des disparus se poursuivent sur le lieu du drame. L'épave du bateau Merdi a été localisée à 200 mètres de profondeur.

Mutombo Dikembe fait « héros national »

La RD Congo a rendu un hommage posthume au basketteur Mutombo Mpolondo Dikembe en l'honorant par une ordonnance présidentielle de l'Ordre National des Héros Nationaux Kabila-Lumumba, du 11 octobre 2024.

Libération de Jean Bosco Bahala

Après deux mois de détention, Jean-Bosco Bahala a été libéré, le 8 octobre 2024. Rappelons qu'il avait été arrêté, le 23 juillet 2024, à sa descente d'un vol en provenance de Kampala. Sa participation à une rencontre tenue à Entebbe en Ouganda en était la cause.

Les audiences du Chef de l'État

Le Chef de l'État a reçu, le 12 octobre 2024, un émissaire du Président Sassou Nguesso en la personne de Jean-Jacques Bouya, ministre d'État chargé de l'Aménagement du Territoire de la République du Congo. Il était porteur d'un message particulier du Président Nguesso.

Le même jour, le Chef de l'État a encore reçu une délégation du commandement de la Force terrestre ougandaise.

La RD Congo admise comme membre du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU

La RD Congo a été admise, le 9 octobre 2024, par 172 voix sur 190 votants comme membre du Conseil des Droits de l'Homme pour la période 2025-2027.

De la prise en charge des déplacés de guerre

Nul n'ignore la situation vécue par les populations dans l'Est du pays principalement dans les Provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. Non seulement il y a une population des déplacés internes, mais encore des violences basées sur le genre sont enregistrées. Il se pose alors la problématique de leur prise en charge. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a octroyé 2,5 millions de USD grâce à la Corée du Sud en vue de soutenir ces populations sur le plan humanitaire.

Par ailleurs, le Japon a offert une aide de 3000 tonnes de riz à la population congolaise, le 10 octobre 2024. Ce don octroyé à la RD Congo rentre dans le cadre du Programme d'assistance Alimentaire pour l'année fiscale 2023. Ce programme a été signé, en août 2023, pour un montant de quelques 3.200.000 USD. Ainsi le don livré, le 10 octobre 2024, constitue la 18^e assistance japonaise depuis 2024. Selon le chargé d'affaires ad intérim de l'Ambassade du Japon, l'insécurité alimentaire aiguë touche le tiers de la population congolaise. La prévalence de la faim est estimée à 55% et la malnutrition constitue la principale cause de 31,5% de la mortalité infantile.

L'Algérie a également accordé, le 11 octobre 2024, une aide humanitaire substantielle en faveur des populations dans l'Est de la RD Congo.

À propos du calendrier des jours fériés en RD Congo

La journée du 31 mai sera désormais ajoutée aux jours fériés légaux en RD Congo. Cette journée nationale sera dédiée à la masculinité positive. Toutefois la journée sera non chômée et payée. Cela a été adopté lors de la 16^e réunion de Conseil des ministres.

Ultimatum adressée à chef de service de l'État au Kongo Central

Le Chef de service du Cadastre foncier du Territoire de Luozi (Kongo Central) a été impliqué, selon la Société Civile dans les spoliations de terrains de l'état et des particuliers, ainsi que dans la vente des cimetières. Au cours d'une marche organisée, le 16 octobre 2024, la population a exprimé son mécontentement à son égard et lui a accordé un délai de 48 heures pour quitter le Territoire !

L'auteur des armoiries de la RD Congo honoré

La décision de prendre en charge les obsèques d'Asumani wa Losomba Emmanuel, décédé à l'âge de 77ans, et auteur des armoiries de la RD Congo, a été prise, le 14 octobre 2024,. C'était à l'issue de l'audience accordée à la famille par la Première Ministre Judith Suminwa.

Lors de son récent séjour à Kisangani, le 23 octobre 2024, le Chef de l'État a reçu et honoré la famille de cet illustre disparu.

La Nouvelle Société Civile Congolaise opposée à l'exercice du petit commerce par les expatriés à Mbandaka

La Nouvelle Société Civile Congolaise (NSCC) déplore l'exercice des petits commerces par les expatriés dans la Ville de Mbandaka (Equateur). Ils vendent les biscuits, les gobelets du sucre et du riz pour concurrencer les nationaux : les produits pharmaceutiques, les fournitures scolaires, les produits cosmétiques et autres marchandises en détail.

La reddition des comptes 2023

Le projet de loi portant reddition des comptes 2023 et celui de loi rectificative de la loi des finances 2024 ont été adoptés lors de la plénière, du 17 octobre 2024, par l'Assemblée Nationale.

Augmentation du nombre de réfugiés en RD Congo

Le Vice Premier Ministre en charge de l'Intérieur, Sécurité et Décentralisation a, le 17 octobre 2024, tiré la sonnette d'alarme sur l'explosion du nombre de réfugiés et des déplacés internes en RD Congo. Ce constat a été fait au cours d'un échange avec le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Cette explosion est due à l'instabilité provoquée par l'activisme des groupes armés à l'Est du pays.

Le Chef de l'État et l'éradication de la sécurité urbaine

Évoquant la montée inquiétante de la criminalité urbaine en RD Congo, en octobre 2024, le Chef de l'État a lancé un appel relatif au phénomène « Kuluna » dont la terreur est décriée à travers le pays. Comme solutions préconisées, il y a d'abord la mobilisation générale. Il a en outre recommandé une réponse judiciaire renforcée « avec des audiences foraines pour juger les coupables sur-le-champ, accompagnée d'une stratégie préventive en vue d'encadrer des jeunes désœuvrés à travers des formations professionnelles et des initiatives de réinsertion sociale. Le contrôle rigoureux des armes au sein des forces de sécurité en vue de prévenir tout détournement au profit de la criminalité, etc. ».

De la sécurisation des voies navigables

L'image du transport fluvial est ternie par la prolifération des ports illégaux et clandestins qui forment un véritable obstacle à la régulation et à la sécurité des voies navigables en RD Congo. Le Gouvernement congolais par l'entremise du Vice-Premier Ministre en charge des Transports, a envisagé, à travers une lettre adressée au Secrétaire Général des Transports, en octobre 2024, la fermeture de tous les ports clandestins en sollicitant également le concours des ministres de la Défense et de l'Intérieur.

Vaccination contre la variole du singe (Mpox)

Depuis le lancement de la campagne de vaccination contre la variole du singe (Mpox), la RD Congo a pu vacciner 20960 personnes, soit 45% de la cible. Cet état des lieux sur la situation épidémiologique en RD Congo a été fourni, le 18 octobre 2024, par le Ministre de la Santé Publique.

Visite d'itinérance mémorable du Chef de l'État à Kisangani

Le Chef de l'État Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a effectué, à partir du 23 octobre 2024, une visite mémorable d'itinérance à Kisangani. Il a été suivi par le reste de l'équipe gouvernementale, le 24 octobre 2024, pour la 19^e réunion du Conseil des ministres, le 25 octobre 2024.

Au deuxième jour de son séjour, le Chef de l'État a rendu un hommage aux victimes du « Genocost » par un recueillement au site du mémorial du cimetière de la guerre de six jours. Rappelons que Kisangani a trois types de victimes, à savoir les victimes jetées dans la rivière Tshopo et dans le fleuve Congo, celles enterrées vivantes dans les fosses communes et enfin celles portées disparues. Le Chef de l'État a également lancé l'indemnisation des survivants.

Ce séjour a donné au Chef de l'État l'occasion de procéder à l'inauguration, le 25 octobre de l'aéroport de Bangboka.

Appel des membres du Conseil de Sécurité sur une aide à la RD Congo

Les membres du Conseil de Sécurité de l'ONU ont lancé un SOS aux donateurs, en octobre 2024, afin qu'ils contribuent à hauteur de 2,5 milliards de dollars. Cette aide consistera à consolider le Plan de réponse humanitaire 2024 pour la RD Congo. Ce plan vise à secourir 8,7 millions de personnes en détresse en RD Congo.

Mpox et choléra en diminution

Le Ministre de la Santé, Hygiène et Prévoyance sociale, le 25 octobre 2024, annoncé au cours de la 19^e réunion du Conseil des Ministres, que le nombre des cas notifiés de la maladie de variole du singe (Mpox) et de choléra affiche une diminution « sensible ».

Décès de détenus au Nord-Kivu

Le Réseau pour les droits de l'homme a annoncé que 82 détenus sont décédés en 10 mois à la Prison de Kakwangura à Butembo (Nord-Kivu). Parmi les principales causes, on cite la surpopulation carcérale. Avec une capacité d'accueil de 250 places, on y a dénombré 1349 détenus ! D'autres causes sont la lenteur dans le traitement des dossiers judiciaires des détenus et l'insuffisance des médicaments et de nourriture dans la prison.

Alerte de la FAO sur la faim en RD Congo

Selon la dernière analyse du Cadre de classification Intégrée sur la sécurité alimentaire (IPC) rendue publique, le 28 octobre 2024, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), un quart de la population de la RD Congo continue de souffrir d'une faim aiguë. Environ 25,6 millions de personnes en RD Congo, soit 22% de la population analysée connaîtront une insécurité alimentaire aiguë élevée (phase 3 de l'IPC ou plus) entre juillet et décembre 2024.

Deuxième Assemblée Interparlementaire Africaine (Cospal)

Le Président de l'Assemblée Nationale de la RD Congo a été élu Vice-président de la Conférence des Présidents des assemblées législatives africaines (Cospal) tenue à Accra (Ghana), les 26 et 27 octobre 2024.

AFRIQUE

En **Afrique de l'Ouest**, Abuja, la capitale du Nigeria a accueilli, du 21 au 25 octobre, un forum régional relatif à la souveraineté alimentaire en Afrique de l'Ouest. Il s'est agi de promouvoir des systèmes alimentaires durables en préconisant l'agriculture durable comme solutions. Ce forum a été organisé par l'Alliance de l'Afrique de l'Ouest.

Au **Burkina Faso**, le Conseil Supérieur de la Communication (CSC) a interdit, le 7 octobre 2024, les programmes de la Voix de l'Amérique (VOA) pour une période de 3 mois. Ceci se produit après la diffusion d'une émission de nature à saper le moral des Forces Armées burkinabè et maliennes.

Le Vatican et le Burkina Faso ont signé, le 11 octobre 2024, à Ouagadougou un Protocole additionnel sur l'accord relatif au statut juridique de l'Église catholique au Burkina Faso. Ce protocole régit la procédure de délivrance du « Certificat de personnalité juridique aux personnes publiques » canoniques basées dans le pays, facilitant ainsi la mission évangélique.

Toujours au Burkina Faso, la Journée mondiale de la Santé mentale a été célébrée, le 10 octobre 2024, Il est à noter que 33% de la population présentent des troubles mentaux. Au niveau des populations déplacées, la prévalence s'établit à 44%. La santé mentale constitue un problème de santé publique. Ces indications proviennent d'une étude conduite par le Département de Santé, en 2021.

Au **Cameroun**, sept jeunes hommes ont avoué appartenir à des groupes armés séparatistes de la région Nord du Cameroun. Ils ont déposé les armes et été reçu, le 12 octobre 2024, par le Secrétaire Général des services de démobilisation et réinsertion de Bamenda.

La **République du Congo** accueillera, du 18 au 21 mars 2025, le premier Forum Multi Acteurs sur le Développement de la Communication et de l'Information Environnementale dans le Bassin du Congo (FOMADECIE-BC). Ce forum est initié par Afrique Environnement Plus. Les participants du domaine de l'environnement intervenant dans l'espace du Bassin du Congo vont échanger sur une vision plus forte et des approches innovantes de la Communication et de l'Information environnementale.

Selon une décision annoncée, le 16 octobre 2024, les ministres et autres fonctionnaires du Congo ne pourront plus voyager à l'étranger jusqu'à la fin de l'année pour cause de restrictions budgétaires.

En **Côte-d'Ivoire**, le Ministre de la Culture et de la Francophonie a, le 4 octobre 2024, appelé à l'ouverture d'un dialogue avec le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Cet appel a été mal accueilli par les pays de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) qui sont actuellement suspendus de l'OIF.

Au **Gabon**, le projet de Constitution du pays a été rendu public par les autorités du pays, le 23 octobre 2024. Il sera soumis au vote, le 16 novembre 2024. La nouvelle Constitution interdit la succession du président par ses descendants, et propose un mandat de 7 ans. Le Président n'aura que deux mandats et ne pourra briguer un autre au-delà de cela.

La Ville de Rabat au **Maroc** a été désignée par l'UNESCO comme capitale mondiale du livre pour l'année 2026. En effet, ce pays compte 54 maisons d'édition, un salon international du livre, et de l'édition, ainsi qu'un nombre croissant de librairies. La capitale marocaine est considérée comme un carrefour important pour la sauvegarde du patrimoine culturel et la transmission des savoirs dans toute leur diversité.

Le Maroc a connu, le 15 octobre 2024, un tremblement de terre de magnitude 4,4 qui a touché la région d'Azrou (Province d'Ifrane) selon l'Institut Géographique National Espagnol. L'épicentre du séisme était localisé à une profondeur de 10 Km et il a provoqué des secousses plus fortes.

Le Royaume chérifien a aussi augmenté son budget pour la défense dans le projet de loi de finances 2025. Ce budget atteint 133 milliards de dirhams contre 124 milliards en 2024 ? Il servira à l'acquisition et à la réparation des équipements des Forces Armées Royales (FAR) et au soutien au développement de l'industrie de l'industrie de défense.

Pour le **Soudan**, des experts de l'ONU ont réclamé, le 6 septembre 2024, le déploiement sans délai d'une force impartiale pour protéger des civils au Soudan. Cette demande s'appuie sur les atrocités commises par les belligérants dans ce pays.

En **Zambie**, les pires coupures d'électricité ont été observées à la suite de la sécheresse prolongée. Celle-ci a laissé le barrage de Kariba, principal fournisseur d'électricité du pays, avec un niveau d'eau trop bas pour faire fonctionner les turbines. Notons que la Zambie dépend à 85% de l'hydroélectricité. ■